

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA CLAIRIÈRE  
TENUE LE 12 NOVEMBRE 2025 À 18h30 EN PRÉSENTIEL

PRÉSENCE

Luce Laflamme	Sandra Pimparé
Sophie Megret	Manon Labonne
Béatrice Dagrain	Émilie Léger
Stéphanie Chartray	Amélie Bourgault
	Nathalie Morand - directrice

1. Ouverture de la séance

La séance est déclarée ouverte à 18h30 par Mme Sophie Megret. Le quorum est atteint.

2. Choix d'un secrétaire de réunion

Mme Nathalie Morand se propose pour être la secrétaire de réunion, ce qui est accepté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Mme Sandra Pimparé propose l'adoption de l'ordre du jour tel quel.**

**C.E. 2025-2026-12**

4. Parole au public

Aucun public présent

5. Comblement représentant au comité de parents

Mme Luce Laflamme informe les membres qu'elle n'est plus en mesure d'occuper le poste de représentante au comité de parents. Mme Nathalie Morand explique aux membres que Mme Younes, élue substitut au comité de parents lors de l'assemblée générale de parents, ne peut pas occuper le poste qui est réservé aux membres du conseil d'établissement et non aux substituts. Aucun membre parent du conseil d'établissement présent à la séance ne peut assumer le rôle de représentant au comité de parents du CSSMI.

6. Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 octobre 2025

6.1 Lecture et adoption

**Mme Manon Labonne propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2025.**

**C.E. 2025-2026-13**

6.2 Suivi au procès-verbal

Mme Nathalie Morand rappelle aux membres la formation obligatoire des membres du conseil d'établissement et s'assure que tous ont reçu le courriel informatif à cet effet.

## 7. Consultations CSSMI

Les informations concernant les consultations menées par le CSSMI ont été envoyées au préalable. Mme Nathalie Morand vérifie si les membres ont des questions.

### 7.1 Politique sur l'admission, l'inscription et la répartition des élèves dans les établissements (OS-01)

La présentation vidéo est visionnée en séance. La réponse est ensuite envoyée au CSSMI séance tenante par l'outil informatique.

### 7.2 Cadre d'organisation scolaire 2026-2029

La réponse est envoyée au CSSMI séance tenante par l'outil informatique.

### 7.3 Consultation pour l'élaboration du calendrier scolaire 2026-2027 – secteur jeune

La réponse est envoyée au CSSMI séance tenante par l'outil informatique.

## 8. Programme d'activités du service de garde

Mme Sophie Megret s'interroge sur un service d'aide aux devoirs au service de garde. Un extrait des règles de fonctionnement du service de garde est présenté pour expliquer les modalités en cours.

**Mme Amélie Bourgault propose l'approbation du programme d'activités du service de garde.**

**C.E. 2025-2026-14**

## 9. Activité parascolaire « volleyball »

Mme Nathalie Morand présente l'activité animée par Mme Maryline Daoust-Hébert, enseignante d'éducation physique de l'école. Elle spécifie que l'activité qui se déroule les jeudis au dîner, est gratuite et offerte aux élèves de 3<sup>e</sup> cycle. L'appréciation de cette activité est soulignée par les membres. Les parents interrogent la direction sur la possibilité d'offrir d'autres activités parascolaires à l'école. Mme Nathalie Morand explique que les enjeux de locaux sont souvent à la base du rejet des propositions reçues des organismes externes. Mme Morand s'engage toutefois à présenter au conseil d'établissement les prochaines offres qu'elle pourrait recevoir.

## 10. Levée de fonds- finissants

**Mme Stéphanie Chartray propose l'approbation des campagnes de financement « Consignaction » et « La Clairière éclatée de l'automne » pour les finissants.**

**C.E. 2025-2026-15**

## 11. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement

Mme Nathalie Morand rappelle aux membres qu'un budget de fonctionnement est disponible. Il est convenu que les sommes disponibles seront utilisées pour un souper de fin d'année scolaire en juin 2026 afin de remercier les membres pour leur participation aux séances. Si un membre souhaite une compensation d'ici là, il pourra le mentionner lors d'une séance.

## 12. Sorties et activités éducatives

Les activités et/ou sorties éducatives #9 et # 10 sont présentées aux membres du conseil d'établissement.

**Mme Luce Laflamme propose l'approbation des sorties et des activités présentées.**

**C.E. 2025-2026-16**

## 13. Modification de la date de la séance de décembre

À la demande des enseignants, Mme Nathalie Morand demande aux membres que la séance de décembre est lieu le 17 au lieu du 10 décembre pour permettre la tenue d'une activité sociale avant les Fêtes. Les membres sont en accord avec cette modification.

## 14. Informations des membres

### Représentant au comité de parents

Aucune information

### Représentante des enseignants

Les activités de l'Halloween ont été renouvelées cette année et elles ont été très appréciées par les enfants. La bibliothèque scolaire est maintenant ouverte. Les élèves du premier cycle ont vécu une activité de glace sèche qui a été un succès. Tous les élèves de l'école ont participé à une journée de lecture partagée. La fin d'étape approche et les enseignants se préparent pour les rencontres de parents. Une visite de Tricentris est prévue dans les prochains jours pour sensibiliser les élèves au recyclage et à la gestion des déchets. La sortie traditionnelle à l'Académie Ste-Thérèse pour la comédie musicale est également un événement que tous attendent avec impatience qui aura lieu au début décembre.

### Représentante du service de garde

Aucune information car la représentante est absente

### Représentante des employés de soutien

*Dans le cadre du plan de lutte et pour prévenir les situations de violence, toutes les TES de l'école ainsi que la psychoéducatrice animeront un atelier sur la résolution de conflits dans chacune des classes de l'école dans les prochaines semaines.*

### Direction

*La direction informe les membres que cette année, les dons recueillis dans le cadre de la guignolée seront remis à l'organisme Le Relais. Les autres informations ont été abordées par les représentants des enseignants et du soutien.*

### Présidente

*La présidente remercie les membres de leur implication au conseil d'établissement. Elle rappelle aux membres que la présence est importante et que les règles de régie interne stipulent qu'après trois absences consécutives sans motif valable, le mandat du membre absent prend fin. La tolérance sera moins grande si des membres sont dans cette situation.*

### 15. Levée de la séance

La présidente, Mme Sophie Megret, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

**Mme Sophie Megret propose la levée de l'assemblée à 20h03.**

**C.E. 2025-2026-17**

---

Sophie Megret présidente

---

Nathalie Morand directrice